

Procès Verbal

Du Conseil Municipal

Séance Du 26 Octobre 2011

Date de convocation : 19 octobre 2011

Date d'affichage : 19 octobre 2011

Le vingt-six octobre deux mil onze à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux (Drôme), s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, maire.

Présents : Mmes et Mrs LARUE Fabrice - LABLANQUI Jean-Marie - MANEVAL Frédéric - BOISSIEUX Thierry - ANGE Josiane- RIMET Yves - MARTINOT Séverine - FRACHISSE Renée - MARION Irène - WOZNIAK Jean-Marie - AUROUX François - SILVESTRE Rachel – BARRE Damien - GRACIANO Manu.

Absents excusés: Mmes, Mrs GALPIN Christelle- BOREL Catherine - GIROT Dominique- BETON Brigitte.

Absent non excusé : Mr MICHELON Sébastien.

Procurations: Mme BETON Brigitte à Mr WOZNIAK Jean-Marie- Mr GIROT Dominique à Mr AUROUX François.

Mme ANGE Josiane a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès verbal en date du 5 octobre 2011.
- Maîtrise d'oeuvre réhabilitation d'un bâtiment pour la création d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires: choix du bureau d'études.
- Cession gratuite par la commune de la parcelle C n°436 au SIABH (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Herbasse).
- Chemin des Bouviers: création d'une servitude de passage.
- Droit préemption urbain.
- Questions diverses.

REUNION PRIVEE:

Echanges et débats sur les futurs aménagements de Clérieux.

APPROBATION DU PROCES VERBAL EN DATE DU 5 OCTOBRE 2011.

Lecture et commentaires:

Stationnement d'un car lotissement les Houlettes: on prendra rendez-vous avec l'employeur de Mme VIVANCOS.

Rectification à apporter: aménagements de sécurité au quartier les Greniers: le matériel a été prêté et non pas acheté.

Zone d'activités les Bouviers: suite à la dernière réunion avec RBE le permis d'aménager a été déposé en Préfecture. Les travaux de viabilité devraient démarrer début 2012. Bientôt, un plan affichant le découpage en lots sera mis en place sur les lieux.

Parking de la crèche: fissures dans l'enrobé de couleur: François AUROUX, lors du Congrès des Maires a rencontré les responsables de l'entreprise. Ceux-ci sont en train actuellement de mettre une nouvelle technique au point. En effet, l'enrobé rouge qui contient de l'oxyde de fer est difficile à garder compact. Dès que la solution aura été trouvée, ils procéderont à la réfection du parking.

Damien BARRE fait remarquer qu'il faut éviter de faire des travaux lorsqu'il pleut ou qu'il gèle.

Jeux dans les parcs communaux: l'accessibilité consiste en la pose de tourniquets

Irène MARION signale que les personnes en fauteuil roulant n'ont pas accès aux parc.

Voté à l'unanimité.

MAITRISE D'OEUVRE REHABILITATION ET EXTENSION D'UN BATIMENT POUR LA CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LOCAUX PERISCOLAIRES: CHOIX DU BUREAU D'ETUDES.

Une consultation a été lancée pour recruter un cabinet d'architecture dont la mission sera d'assurer la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation et d'extension de la maison Corteys sur la base d'une enveloppe globale de 470 000 euros HT.

Il s'agit d'une mission complète qui comporte toutes les étapes: esquisse, avant-projet sommaire, avant-projet définitif, études de projet, assistance pour la passation des contrats de travaux, études d'exécution, direction exécution contrats de travaux, assistance aux opérations de réception et de pilotage.

8 dossiers ont été reçus: NESSO- GIRARDET- BECHETOILLE-ATELIER Espace- REY-HUET-CETTIER/WETTEL- SOLNAIS- RAMADIER.

7 offres étaient recevables. Un tableau de notation a été établi prenant en compte le prix, la qualification, la méthodologie, les références, les délais.

Les trois premiers bureaux « arrivés en tête » ont été convoqués.

Il ressort des entrevues que l'offre de Mr GIRARDET, architecte à Saint Vallier est la mieux disante pour un montant HT de 45 590 euros.

Le maire précise que l'on peut arrêter la mission au niveau de l'APS.

On pourrait valider l'esquisse en décembre et l'APS en janvier.

Damien BARRE constate que le bâtiment actuel (la ferme) ne sert pas beaucoup. Pourquoi ne pas améliorer l'existant et ainsi mettre deux services en place?

Jean-Marie LABLANQUI répond que l'instauration de deux services impose de recruter du personnel supplémentaire et que le laps de temps réservé au repas est trop court compte tenu des trajets avec l'école.

Le maire explique que le rapprochement cantine/école évite des déplacements, simplifie la surveillance.

Des locaux fonctionnels permettront de manger plus rapidement avec la mise en place d'un self pour les élèves du primaire. C'est un coût pour la collectivité qui générera des économies. Les locaux de la ferme pourraient être affectés au club du 3ème âge.

L'acoustique des locaux sera améliorée.

Jean-Marie WOZNIAK: l'étude engagée par B. COGNE prenait en compte l'achat de la maison Corteys.

On pourra toujours se rétracter au niveau de l'APS. En attendant la commune se donne les moyens de choisir.

Voté à l'unanimité. Le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte d'engagement présenté par Mr Alain GIRARDET.

CESSION GRATUITE PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE C N°436 AU SIABH (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'HERBASSE).

Le SIABH procède actuellement à des travaux de protection contre les crues et au renforcement des digues – quartier les Fabriques-

Il serait nécessaire que la commune cède au SIABH la parcelle cadastrée C 436 (derrière le bâtiment des Ets RIGGING) pour une superficie d'environ 29 m2. Cette parcelle est située dans le domaine privé de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession gratuite de la parcelle C 436 au SIABH et précise que l'acte notarié sera établi par Me Hervé CROZAT.

CHEMIN DES BOUVIERS: CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE.

Le maire rappelle que la SNCF est propriétaire d'un bien situé – chemin des Bouviers-cadastré ZS n°64. Cette parcelle est desservie par un chemin communal cadastré ZS n°20 qui relève du domaine privé de la commune. La SCNF est en train de procéder à la vente de ce bien affecté à l'habitation. Il convient de créer une servitude de passage sur le chemin au profit de la parcelle ZS n°64.

Voté à l'unanimité.

DROIT PREEMPTION URBAIN.

Le conseil municipal, à l'unanimité, renonce à l'exercice de son droit de préemption sur la déclaration d'intention d'aliéner suivante:

Maison et terrain appartenant à Mr Alain REBOUL

5 rue du Chalon

Cadastrés E 524 (1a 30ca)

Vente à Mme Valérie CHANAL.

QUESTIONS DIVERSES.

François AUROUX: rue du Chalon: des tuiles menacent de tomber d'un toit (maison MELOUKI).

Séverine MARTINOT: avait alerté les élus au cours du dernier conseil sur la sortie de la garderie qui se faisait par la porte de secours. Qu'en est-il? Quelle solution?

L'ATSEM responsable de la garderie étant en arrêt de travail, on fera le point avec elle plus tard.

Rachel SILVESTRE: a découvert, lors des Journées du Patrimoine, que de nombreux vestiges archéologiques avaient été trouvés à Clérieux.

Le maire répond que, effectivement la commune possède des vestiges mais qu'elle n'a pas les moyens de les conserver. Il en est de même pour les objets sacerdotaux déposés au Musée d'Art Sacré de Mours.

Jean-Marie LABLANQUI fait le compte rendu de la dernière réunion de Rovaltain.

Cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts à 11 heures.

Le 18 novembre à 14 heures: inauguration de la cocarde du Souvenir Français sur le monument aux morts en présence des enfants des écoles et des représentants de la FNCA.

Modification de la carte scolaire: collège de Saint Donat: une réunion organisée par les délégués des parents d'élèves a eu lieu. Il a été décidé de fédérer toutes les demandes. Des représentants seront désignés pour rencontrer les conseillers généraux en charge du dossier, les services du département le 7 novembre 2011 à 20 heures.

Mr CHALEON, conseiller général du canton de St Donat n'était pas au courant. Il assistera à la réunion.

François AUROUX fait remarquer que la commune a réagi rapidement.

Jean-Marie WOZNIAK : les membres du conseil municipal de jeunes font circuler une pétition.

Election présidentielle 2012 : Nathalie ARTHAUD sera présente en mairie le 31 octobre à 20 heures 30.

Jean-Marie WOZNIAK: semaine de la réduction des déchets: le 26 novembre visite à l'usine de Beauregard Baret.

Vente de composteurs le 25 novembre.

Fleurissement: remise des prix le 26 novembre 2011 à 11 heures.

Recensement général de la population en 2012: la commune doit recruter 4 agents recenseurs. A ce jour, deux personnes se sont manifestées.

Frédéric MANEVAL donne les résultats du recensement agricole 2010. On constate une diminution des exploitations de 28% dans la Drôme (26% au niveau national).

Chute de la SAU (surface agricole utile) -12%: la Drôme a perdu 26500 hectares au profit de l'urbanisation.

François AUROUX: réunion sur la délinquance en présence du Procureur de la République: le Parquet de Valence a en charge 47 000 dossiers pour 9 magistrats.

Les usagers, les maires se plaignent du manque de retour en cas de dépôt de plainte.

La Gendarmerie de Romans couvre 40 communes. Elle va mettre en place un système d'information par internet à destination des mairies (VIGIDEL).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21.31 heures.